

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2016-38

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière :
Acquisition

OBJET :
PROJET
D'AMENAGEMENT
PAYSAGER POUR
LA MISE EN
VALEUR DU
GRAND BASSIN :
ACQUISITION DE
LA PARCELLE AL
235

Séance du Conseil Municipal du 24 février 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUS Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absents : Mme SOULIER Agnès, M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KAHAZ,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL
EN DATE DU : 18.02.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 18.02.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 01.03.2016

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n°2010-183 du 29 octobre 2010 relative au projet d'aménagement paysager pour la mise en valeur du grand bassin.

Cet aménagement public permettra d'accéder à partir de l'avenue François Mitterrand sur les bords du plan d'eau et créer ainsi une percée sur le Grand Bassin, vue emblématique et cœur historique de la Ville.

Pour réaliser cette opération, la Ville s'est portée acquéreur du terrain cadastré section AL n° 235, d'une superficie de 172 m², situé « avenue François Mitterrand » et inscrit en zone U1 du Plan Local de l'Urbanisme en vigueur, appartenant à l'indivision GRAVIASSY.

Suite aux négociations amiables engagées avec les propriétaires indivis, ces derniers ont donné leur accord en vue d'une cession amiable de la parcelle au prix de 24 000.00 Euros net, conformément à l'avis France Domaine n° 2015-076V0611 du 15 octobre 2015

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de signer tout document nécessaire à l'acquisition de ces terrains.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 23 février 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée section AL n°235 d'une superficie de 172 m², appartenant à l'indivision GRAVIASSY, telle que matérialisée sur le plan annexé à la présente, au prix de 24 000.00 Euros net

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette acquisition et notamment l'acte authentique de vente par devant notaire

PRECISE que les honoraires du notaire sont à la charge de la Commune

PRECISE que l'opération sera inscrite au budget de la Ville 2016 (opération 9006 « aménagement urbain », article 2111 « achat terrain »).

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 février 2016.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

29 FEV. 2016

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

26 FEV. 2016

Par publication le :

01 MARS 2016

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 26/02/2016
N°011-211100763-20160224-2016-38-DE

ANNEXE PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER POUR LA MISE EN VALEUR DU GRAND BASSIN : ACQUISITION DE LA PARCELLE AL 235

PLAN DE SITUATION

